

Prologue

Pourquoi ce livre, qui bousculera quelques idées reçues, au risque d'horripiler les conformistes de la « Pensée unique » ou du « historiquement correct » ?

Pourquoi cet intérêt pour une « Garçonne » des années Vingt, dont la courte vie est un vrai roman ?

Petit-fils d'Alexandre Zévaès, avocat et historien de la III^e République, j'ai pu hériter de ses archives personnelles. En les parcourant, quelle ne fût pas ma surprise de découvrir un document d'une centaine de pages dactylographiées, que je lus d'une seule traite.

Son titre : « Histoire de mon printemps ».

Un sous-titre : « Souvenir d'enfance ».

Au bas de la dernière feuille, un seul nom : Germaine Berton.

Une stupéfiante confession d'une aventurière sans scrupule ou histoire d'une femme avec toutes ses pulsions, ses passions mais aussi ses faiblesses de jeune femme trop précocement jetée dans le gouffre parisien.

Sans doute n'est-elle qu'un « second couteau » comparée aux « Grands » de l'époque : Jaurès, Clemenceau, Lénine.

Elle fut placée, un jour, au premier plan, cristallisant sur son sort autant de haines que d'admiration. Pour les uns une pure héroïne, pour les autres une vulgaire meurtrière.

Aux lecteurs de juger !

Modeste actrice, placée au devant de la scène le temps d'un procès, Germaine Berton, fut mêlée de près, spectatrice passionnée, à tous les bouleversements qui de 1917 à 1923, transformèrent l'Europe, de fond en comble ! Il faut les rappeler pour essayer de comprendre son geste à replacer dans un contexte européen exceptionnel.

En 1919 : Les empires austro-hongrois et ottoman sont démembrés. La Russie tsariste a disparu au profit d'un régime entièrement nouveau. La révolution bolchevique va peser sur toute l'histoire du XX^e siècle, dès 1917 et jusqu'en 1989.

Période de guerres civiles atroces en Russie et en Allemagne surtout. Quelques paroxysmes révolutionnaires à Vienne, à Budapest, des grèves insurrectionnelles à Milan, mais rien de comparable avec ce qui se passe à l'Est.

Ces atroces années Vingt sont, en Europe, celles des millions de veuves et d'orphelins confrontés à des crises économiques sans précédent.

En France, la victoire a fait oublier les grandes erreurs stratégiques de Joffre, en 1914, les mutineries de 1917 et cette lutte contre les « ennemis de l'Intérieur ».

Perdu de vue aussi le grand duel entre Clemenceau et Caillaux, dont en 1923, Germaine Berton fut, tardivement l'arbitre inattendu !

Lors de son procès, Germaine Berton fut défendue par M^o Henri Torrès. L'affaire aurait pu rester dans les oubliettes du Palais de Justice, aucun historien ne s'y étant intéressé depuis.

Par bonheur, un journaliste subjugué par sa personnalité, et sans doute idéologiquement proche, souhaite la rencontrer, deux mois après sa sortie de prison.

C'est ainsi qu'un certain, Ferdinand Tuohy, en février 1924, contacte M^o Henri Torrès :

— Mon cher maître, j'ai suivi le procès de Germaine Berton et admiré votre magnifique plaidoirie.

— Cher monsieur, je suis très sensible à votre hommage mais, ma cliente et moi-même préférons pour le moment rester dans l'ombre.

— Maître, permettez-moi d'insister, je veux absolument m'entretenir avec elle, et publier le récit de sa passionnante aventure.

— Impossible ! Germaine serait amenée à attaquer certains personnages politiques français et « à fouiller leur vie privée ». Elle serait immédiatement l'objet de poursuites de leur part, et risquerait de retourner en prison !

— Il n'en est pas question, la petite n'y survivrait pas.

A ce moment, Tuohy confie à l'avocat :

— Je suis le correspondant à Paris d'un journal américain, *The New-York World*, organe surtout lu dans les milieux de gauche.

M^o Torrès consulte Germaine Berton :

— Acceptez-vous de faire publier une série de sept articles relatifs à votre vie depuis l'enfance ?

Une parution, sous forme d'interviews aux Etats-Unis éviterait toute conséquence judiciaire éventuelle en France.

Autre argument non négligeable, en période de grand dénuement : Germaine touchera une somme de 4 000 francs. Elle accepte. Un contrat est signé, stipulant bien qu'aucun de ces articles ne sera jamais publié en France.

Germaine Berton demandera néanmoins à Tuohy d'envoyer une copie de ces articles, en français, à son ami

Colomer, le rédacteur en chef du *Libertaire*, pour qu'il les garde en dépôt.

Ayant en main cette copie, je fus stupéfait par la douloureuse intensité de cette vie, dont la partie la plus célèbre se termina en 1923.

Dès 1917, Germaine Berton est du côté de ceux que dénoncent Léon Daudet et l'Action Française, le mouvement royaliste.

Elle sera antimilitariste, pacifiste, s'indignant des arrestations du journaliste Almereyda puis des anciens ministres Malvy et Caillaux, cloués au pilori par Clemenceau.

Une des premières également à réclamer l'amnistie des mutins de la Mer Noire.

En 1923, Germaine Berton est révoltée par les poursuites intentées contre les Communistes et surtout par l'occupation de la Ruhr par les Français. Voilà encore autant de raisons de haïr l'Action Française et son leader le plus polémiste : Léon Daudet.

La « Charlotte Corday des Anarchistes », a dit d'elle Séverine, personnage emblématique du Socialisme révolutionnaire. Germaine Berton s'inscrit plutôt dans la lignée de ces femmes révolutionnaires russes : Vera Zassoulitch, Sophie Perovskaïa, et surtout Fanny Kaplan, qui voulut assassiner Lénine en août 1918.

Trois semaines avant le procès de Germaine Berton qui s'ouvre le 18 décembre, un jeune homme se suicide le 24 novembre 1923. L'affaire fit grand bruit, puisqu'il s'agit précisément de Philippe, fils de Léon Daudet.

Celui-ci accusa la police, puis un chauffeur de taxi de complicité d'assassinat de son fils.

Le procès se déroulera en novembre 1925 devant la Cour d'Assises de la Seine. Louis Noguères publia, en 1926, sa plaidoirie en faveur de ce chauffeur.

En note, au bas de la page 140, l'avocat révéla : « *D'un commun accord, la défense et la partie civile estimèrent qu'il n'y avait pas lieu d'entendre Germaine Berton* ».

Pourquoi cet accord complice ? Que cachait-il ?

J'ai construit cet ouvrage original, à partir des propres Mémoires de Germaine Berton, des Archives de la Sûreté, des minutes des procès et des articles de journaux. Initial objet : replacer les faits dans cette immédiate Après-guerre. Une période parfois méconnue, trop souvent travestie.

Au fur et à mesure de la découverte de documents nouveaux, m'est apparu un lien tout à fait inattendu entre deux affaires, l'assassinat de Marius Plateau, le meilleur ami de Léon Daudet, et le suicide controversé de Philippe, le fils de ce dernier.

L'histoire d'un grand amour, une petite flamme trop vite étouffée.

Le grand secret de Germaine Berton !

Chapitre I
22 janvier 1923
L'assassinat d'un journaliste

Le meurtre de Marius Plateau

Marius Plateau et son grand ami Léon Daudet animaient depuis des années, l'« *Action Française* », organe de la Ligue monarchiste et nationaliste, dont le maître à penser était Charles Maurras.

Une jeune femme, décide, en décembre 1922, de tuer « *l'ennemi le plus acharné de la classe ouvrière et aussi de la République : l'aventurier royaliste Léon Daudet* ».

Elle n'a que 20 ans !

Très déterminée, elle se présente, une première fois, le samedi 20 janvier 1923, au siège du journal, 12 rue de Rome. Le concierge l'évince, mais elle y apprend l'adresse de Léon Daudet, rue de Bellechasse. C'est en fait celle de sa belle-mère. Elle y court. De nouveau évincée, elle retourne au journal. A 19 heures, son insistance est récompensée. Elle est reçue par Allard, beau-frère et secrétaire de Daudet et par Marius Plateau dont elle apprend ainsi qu'il est secrétaire général de l'Action Française.

Le dimanche 21 janvier, en fin de matinée, tous les responsables des mouvements monarchistes assistent à la célébration de la traditionnelle messe anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

Se fauflant parmi la foule à la sortie de l'Eglise Saint - Germain-l'Auxerrois, la jeune femme aperçoit Maurras et Daudet. Elle serre la crosse de son arme, prête à la braquer sur l'un des deux. Mais ni l'un, ni l'autre, très entourés par leurs amis, ne peuvent être visés sans prendre le risque de tuer un innocent. Il n'en est pas question. L'affaire n'est que partie remise !

Le lundi 22 janvier, à 13 heures 30, elle retourne dans les bureaux de l'« *Action Française* ».

— Je veux absolument voir M. Léon Daudet.

— Monsieur Daudet n'est pas là.

— J'ai des renseignements à livrer sur les Anarchistes !

— Attendez-moi un moment. Je vais me renseigner pour savoir qui peut vous rencontrer à sa place.

Le concierge en rend compte à Marius Plateau.

— Il y a là la dame qui est déjà venue samedi dernier et qui s'offre à trahir les Libertaires.

— Qu'elle monte ! Il est 14 heures.

Le secrétaire général, dubitatif, écarte les révélations de Germaine Berton, quand à 14 heures 45, celle-ci sort de sa poche un pistolet automatique, un Browning et abat Plateau qui a reçu trois balles dans le dos, dont une en pleine poitrine.

La meurtrière tente de se suicider

La meurtrière retourne alors son revolver contre sa poitrine. La balle traverse son sein gauche, glisse sur une côte, et se loge dans le bras gauche, déchirant légèrement l'artère humérale. A quelques millimètres près l'hémorragie aurait été mortelle. Après quelques instants d'inconscience, elle s'éveille pour déclarer :

« *Vous direz à mes camarades du parti, si je meurs, que j'ai fait mon devoir du parti anarchiste* ».

Sa volonté de ne pas survivre à l'attentat est évidente. Elle a vraiment tenté de se suicider. Ses blessures le prouvent. Ce qui est assez rare chez les "régicides" célèbres, de Ravailac qui a poignardé Henri IV à Damiens qui, avec un petit couteau, blessa légèrement Louis XV. Charlotte Corday, après avoir tué Marat, ne tenta pas de mettre fin à ses jours.

Le docteur Paul, célèbre médecin légiste, vite appelé sur les lieux de l'attentat, ne peut que constater le décès de Marius Plateau. Le commissaire de police arrivé sur les lieux interroge aussitôt la meurtrière qui déclare, dès qu'elle reprend conscience :

— Je m'appelle Germaine Berton. J'ai 20 ans. J'ai tué Marius Plateau, faute de pouvoir atteindre Léon Daudet.

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai voulu venger Jean Jaurès, Almeyreda et Bernain et protester contre l'agression de la Ruhr !

La meurtrière sera rapidement soignée à l'hôpital Beaujon, puis interrogée par le juge d'instruction, Paul Devise.

A peine guérie, elle est emprisonnée à Saint-Lazare, établissement pénitentiaire réservé aux femmes, et y restera jusqu'à son procès, en décembre 1923.

